EU-Mali-Mauretanien (ersetzen!)

all included

Chaque nuit, des bateaux de la marine espagnole quittent le port de Dakar, au Sénégal, pour partir à la chasse aux embarcations de réfugiés qui tentent de rejoindre les îles Canaries. Frontex contrôle effectivement les côtes ouest-africaines depuis 2006, dans le cadre de l'opération Conjointe HENA qui s'étend jusqu'à 1300 km au Sud des côtes de l'Europe. En vue du Forum Social Mondial (FSM 2011) qui aura lieu à Dakar, des actions sont organisées contre la présence de Frontex au Sénégal. Pendant le camp No Border à Bruxelles, nous relaierons cette campagne mondiale contre Frontex. Nous espérons que l'Association Malienne des Expulsés pourra être présente et nous parler de la Caravane Citoyenne Bamako-Dakar pour la libre circulation qui se tiendra juste avant le FSM 2011.

Ces dernières années, nous avons pu observer que les autorités frontalières européennes se sont développées bien au-delà des frontières géographiques de l'Europe. Depuis 2001 l'Union Européenne (U.E) demande à ses États membres que chaque accord d'opération conjointe comprenne une clause de « gestion concertée des flux migratoires » (c'est-à-dire de lutte contre les migrations « clandestines »), et la réadmission obligatoire des migrants illégaux expulsés d'Europe. Le Sénégal et la Mauritanie ont signé plusieurs accords de réadmission avec l'Espagne et la France. En 2006, il a été conclu que l'Espagne participerait à des opérations de surveillance communes avec le Sénégal et la Mauritanie le long des côtes d'Afrique de l'Ouest. Cet accord prévoit le don de quatre bateaux, d'un hélicoptère, de 20 gardes-frontières formés par la Guardia Civil (police espagnole), ainsi que le financement de 63 check points policiers et 37 de gendarmerie sur les frontières maliennes et sénégalaises.

Cela inclut l'entraînement d'unité de police, des véhicules, et des équipements de haute technologie. « L'Europe ferme nos frontières ! », en a conclu le journal sénégalais Le Soleil. Les expulsions de sans papiers depuis les îles Canaries vers le Sénégal sont très impopulaires au sein de la population sénégalaise, qui accuse son gouvernement de trahison. En effet, les États africains sont devenus les gendarmes de l'Europe. L'aide au développement contre les flux migratoires Les controles aux frontières, la réadmission des « illégaux » et les politiques de développement, sont les pierres angulaires de la politique migratoire européenne. Au Mali, 17 nouveaux points de contrôle, aux frontières avec la Mauritanie et l'Algérie, ont été financés par des fonds AENEAS (dont le but est de soutenir matériellement et financièrement une gestion plus efficace des flux migratoires dans les pays de transit, en particulier par la réadmission des « illégaux » expulsés d'Europe). Les accords de réadmission signés en 2006 avec l'Espagne (et prolongés début 2010) offre 20 millions d'aide au développement au Sénégal. L'Europe finance la détention des migrants qui tentent d'atteindre l'Europe, et les expulsions collectives vers les pays africains voisins. Le centre de détention de Nouadhibou, en Mauritanie, a été financé par l'aide espagnole au développement, même si les actions sont difficilement) conduites – à la demande de l'Espagne – par les autorités mauritaniennes. Dans ce centre où aucun support juridique n'est proposé, les expulsions collectives vers le Mali et le Sénégal, également financées par l'Espagne, sont mises en place. Le militant des droits de l'homme Badara Ndiaye affirme que les politiques de l'U.E ont multiplié le nombre de personnes détenus. « La frontière européenne a été repoussée jusqu'au Sénégal. Ces actions d'intimidation ne garantissent aucune protection aux réfugiés qui sont pris dans des flux migratoires mixtes ».